

COMMUNE DE LA CHAPELLE CHAUSSEE

Canton de Montauban de Bretagne

Arrondissement de Rennes

REUNION DU 6 JUIN 2016

Le six juin deux mille seize à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT Maire de la Chapelle Chaussée.

Etaient présents : Ms PICHOUX – BUAN – Mme GORIAUX (adjoints) – Mmes REBILLARD – MAURY – BOSSARD JAQUET – GOUDE VENIEN – Ms MOUCHOUX REBILLARD – REMONTE – NOURRISSON (à partir de 22h40)

Absents excusés : Mmes LESAGE – DE LA VILLEON – Ms RIALLAND- GLOAGUEN

Procurations : Mme DE LAVILLEON a donné procuration à M BUAN

M RIALLAND a donné procuration à Mme BOSSARD JAQUET.

Date de la convocation : 31 mai 2016

Délibération N° 2016-06-01

Approbation réunion de conseil du 28 avril 2016

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 28 avril 2016 à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu des délibérations de la réunion.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction de la séance du 28 avril 2016.

Délibération N° 2016-06-02

NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose la nomination de Madame Christine GORIAUX, secrétaire de séance. Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal accepte la nomination de **Madame Christine GORIAUX, secrétaire de séance.**

Délibération N° 2016-06-03

Avenant marché appel d'offre école publique lot 9 plomberie

Un avenant au marché lot 9, plomberie est proposé pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise AIRV de Bruz pour un montant HT de 4 500 €. La commission communale d'appel d'offres propose de retenir cet avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis proposé pour des travaux supplémentaires soit 4 500 € HT.

Donne pouvoir au maire pour signer l'avenant présenté.

Délibération N° 2016-06-04

Avenant marché appel d'offre école publique lot 2 Charpente

Un avenant au marché lot 2, charpente est proposé pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise PAYOU pour un montant HT de 1 437.73 €(remplacement coupoles de puits de lumière). La commission communale d'appel d'offres propose de retenir cet avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis proposé pour des travaux supplémentaires soit 1 437.73 € HT.

Donne pouvoir au maire pour signer l'avenant présenté.

Délibération N° 2016-06-05

Avenants marché appel d'offre école publique Lot 11 peinture

Des avenants au marché lot 11, peinture sont proposés pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise FC PEINTURE pour un montant

- Devis N° 2016/05003 Travaux complémentaires salle bleue HT de 3015.50
- + variante charpente bois 900.00 €
- Devis N° 2016/06001€ travaux complémentaires galerie pour HT 970.00 €

. La commission communale d'appel d'offres propose de retenir ces deux devis complémentaires

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les devis proposés pour des travaux supplémentaires soit 3015.50 € + 900 € + 970 € soit un total HT d~~4~~ 885.50 €

Donne pouvoir au maire pour signer l'avenant présenté.

Délibération N° 2016-06-06

Avenants marché appel d'offre école publique Lot 5 menuiseries intérieures

Des avenants au marché lot 5, menuiseries intérieures sont proposés pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise HEUDE BATIMENT de St Sauveur des Landes

- Devis N° 5 meubles partie administrative : + 1 656.00 € ht
- Devis N° 6 Suppression cloison menuiseries intérieures bois – 12 012.00 €
- Devis n° 7 (A) modification cloison bois + 1670 €
- Devis N° 8 : menuiseries intérieures bois (portes) + 270 €
- Devis N° 9 : suppression stores intégrés – 588 €

. La commission communale d'appel d'offres propose de retenir ces devis complémentaires

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les devis proposés pour des travaux supplémentaires soit + 1656 – 12 012 + 1670 + 270 -588 € = - 9004€ HT

Donne pouvoir au maire pour signer les avenants présentés.

Délibération N° 2016-06-07

Avenant marché appel d'offre école publique lot 4 menuiseries extérieures

Un avenant au marché lot 4 menuiseries extérieures, est proposé pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise FRABOULLET de Trévé (22), pour un montant HT de 800 €. La commission communale d'appel d'offres propose de retenir cet avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis proposé pour des travaux supplémentaires soit 800 € HT.

Donne pouvoir au maire pour signer l'avenant présenté.

Délibération N° 2016-06-8

Avenant marché appel d'offre école publique lot 6 Plâtrerie isolation

Un avenant au marché lot 6, plâtrerie-isolation, est proposé pour des travaux supplémentaires demandés à l'entreprise BELLOIR de Fougères, pour un montant HT de 1361.10 €. La commission communale d'appel d'offres propose de retenir cet avenant.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis proposé pour des travaux supplémentaires soit 1361.10 € HT.

Donne pouvoir au maire pour signer l'avenant présenté.

La commande de mobilier pour la nouvelle classe a été passée chez l'Ets MANUTAN COLLECTIVITE pour un montant de 6 034 €, la livraison est prévue début août prochain.

Délibération N° 2016-06-09

Travaux modernisation voirie communale 2016

M PICHOUX Patrick, adjoint chargé de la voirie fait part de la consultation faite auprès de trois entreprises pour les travaux de modernisation de voirie prévus cette année.

Après consultation, la commission des chemins ruraux propose de retenir l'entreprise EIFFAGE moins-disante pour les travaux de modernisation suivants, en enrobé à chaud :

- | HT | |
|---|---------------|
| • Voie communale « le Chatelier » dernière partie | : 17 496.00 € |
| • Voie communale « Chantelou » | : 6 623.20 € |
| • Voie communale N° 10 route de Symphorien
devant l'école publique | : 8 444.00 € |
| • curage le chatelier et chantelou | 747.00 € |

Soit un total de **33 310.20 €**

Le Conseil municipal après délibération

Retient l'entreprise EIFFAGE de St Jacques de la lande pour un montant global de modernisation de voirie HT de 33 310.20 €

Délibération N° 2016-06-10

Travaux entretien voirie communale 2016

Les travaux d'entretien de voirie et point-à-temps pour l'année 2016 ont fait l'objet d'une consultation de trois entreprises. La commission des chemins ruraux a retenu l'entreprise EIFFAGE moins-disantes pour les travaux suivants

PATA	EIFFAGE
Route de Romillé Route St Symphorien Salle des sports et le Clos de la Forge	565 €/tonne (estimation 12,5 T)
	3 672 €
Le tonnage exact utilisé de pata sera facturé	

	EIFFAGE
Les Fontaines	681.25 €
Les Noens	881.25 €
Le Clos de la Forge parking (enrobé et bordures)	2 734.50 €
TOTAL	4 297 €

Le Conseil municipal retient les propositions d'entretien et de point-à-temps prévues sur la voirie communale et donne pouvoir au Maire pour signer les devis proposés.

Délibération N° 2016-06-11
Achat radars pédagogiques

M Jean-Marc BUAN Adjoint au Maire propose de mettre en place des radars pédagogiques sur la commune afin de sensibiliser les automobilistes sur la vitesse en agglomération.

La société ELANCITE propose un radar pédagogique type Evolis au prix de 3 120 € (2)
Soit batteries, panneaux solaires, câbles, mâts et petit matériel pour un coût HT de 4492.80 €
Le conseil municipal après délibération
Valide le devis d'achat de deux radars pédagogiques auprès de la société ELANCITE.
Donne pouvoir au Maire pour signer le devis proposé.

Fin de travaux rue du lavoir et RD 81 par le Département

Les travaux d'aménagement de la rue du Lavoir se terminent, reste le sentier des écoliers en enrobé à achever.

La RD 81 va être modernisée du plateau du parking jusqu'à St Briec des Iffs par le Département. La route sera déviée le temps des travaux. Une information des riverains va être faite.

1. ZAC :

Compte-rendu consultation bureau d'étude (réunion du 6/6 à 17h30)-

13 bureaux ont répondu à l'appel à candidature, 5 sont retenus pour une audition avant de faire le choix du cabinet définitivement retenu.

Délibération N° 2016-06-12
Etude réaménagement local « le Carnyx »- choix bureau d'étude

M le Maire propose de lancer des études préliminaires sur la transformation du bâtiment communal « ex Carnyx » en médiathèque afin d'imaginer son devenir et la faisabilité du projet de médiathèque.

Plusieurs bureaux ont été consultés, après étude des propositions, le Maire propose de retenir le Cabinet Jean-Pierre INGRAND, architecte pour cette mission.

Le devis proposé s'élève à 3 500 € HT. L'étude de faisabilité se fera selon quatre scénarios :

- Aménagement de la 1^{ère} partie en médiathèque avec conservation de l'agence postale dans une configuration actuelle, et création d'un logement au dessus de l'agence postale.
- Déménagement de l'agence postale vers l'actuelle médiathèque, transformation du RDC des deux parties en médiathèque et aménagement de l'étage en logements sociaux
- Déménagement de l'agence postale vers l'actuelle médiathèque, occupation des deux parties du bâtiment, RDC et étage par la médiathèque
- Aménagement du RDC en local paramédical et aménagement en logements sociaux à l'étage.

Le conseil Municipal approuve le choix de l'agence d'architecte et donne pouvoir au Maire pour valider le devis présenté.

Délibération N° 2016-06-13**Demande aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la décision prise par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine d'apporter un soutien financier aux communes de moins de 2000 habitants pour accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cet appui financier se traduit par une dotation de 25 € par élève résidant à la Chapelle Chaussée et qui fréquente une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme à la Chapelle Chaussée ou ailleurs.

Monsieur le Maire rappelle que 171 élèves résidant à la Chapelle Chaussée sont scolarisés dans une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme pour l'année scolaire 2015-2016, conformément aux effectifs arrêtés par l'Education Nationale au 24 septembre 2015 (cf. tableaux joints en annexe).

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de solliciter une aide de 25 € par enfant auprès du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. L'aide sera versée à la commune de scolarisation sur la base des tableaux joints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide de 25 € par enfant auprès du Conseil départemental d'Ille et Vilaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. L'aide sera versée à la commune de scolarisation sur la base des tableaux joints.

Inscription école moins de 3 ans

Les enfants de moins de trois ans vont pouvoir être inscrits à l'école si les parents s'engagent à ne les scolariser que le matin s'ils sont propres et selon les catégories socioprofessionnelles (familles défavorisées).

Opération Argent de poche

Bilan du recrutement 18 candidats à l'opération argent de poche. IL est décidé de conserver toutes les candidatures et de ne les faire travailler qu'une demi-journée chacun.

Une rencontre avec l'ensemble des jeunes va être organisée prochainement.

Délibération N° 2016-06-14**Virement de crédit budget 2016**

Monsieur le Maire propose de procéder aux virements de crédits suivant

Compte	Nature dépenses/recettes	montant	nature
458211	Dépense	+ 6 600 €	Annulation recete investissement voirie exercice antérieure
1641	Dépense	- 6 600 €	Remboursement de la dette

Le Conseil Municipal après délibération :

- Décide de procéder aux virements de crédits suivants sur l'exercice en cours.
- Donne pouvoir au Maire pour procéder à ces virements.

Délibération N° 2016-06-15**TARIF DROIT DE PLACE A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016**

Le tarif de droit de place appliqué sur la commune s'élève à 120 €/an applicable aux marchands ambulants réguliers, il est proposé de modifier ce tarif les marchands ambulants utilisant l'électricité pour assurer leur activité commerciale.

M le Maire propose de porter le droit de place annuel à 200 € à compter du 1^{er} juillet 2016.

Après délibération le Conseil Municipal décide

De mettre le droit de place à 200 €/an à compter du 1^{er} juillet pour les marchands ambulants réguliers.

Dit que pour le boucher-charcutier qui vient de s'installer, le tarif prendra effet au 1^{er} juillet

Questions diverses**Recensement de population en 2017**

Il aura lieu sur la commune début 2017. Il faudra recruter 3 agents recenseurs pour prospecter auprès des foyers, étudiants, demandeurs d'emploi.

Entretien des espaces verts

- Christine Goriaux se propose d'aller avec l'agent communal acheter des fleurs pour fleurir l'ensemble des bacs de la rue principale la semaine prochaine. Les bacs étaient en attente de l'opération de fleurissement organisée par l'AFEL. Cette opération n'a été réalisée que partiellement.
- Tonte le soir (après 20h00) et week-end : un arrêté communal concernant la tonte le soir et week-end en agglomération va être pris suite à des plaintes d'habitants.
- Déclic propose des journées complémentaires pour l'entretien des espaces verts, au vu des travaux à réaliser le Conseil Municipal est favorable à l'ajout de ces journées complémentaires.
- Nettoyage station d'épuration : le fauchage de la station va être réalisé par l'Ets JUET Jean-Philippe, Rennes Métropole service assainissement procède actuellement au nettoyage des lagunes par enlèvement des lentilles.